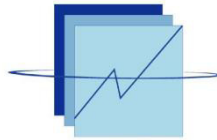


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

NOTE SUR LES INDICES DES PRIX DE PRODUCTION DES SERVICES

❖
IPPS



T1 2020



Rocade Fann Bel Air Cerf Volant, BP 116 Dakar, Tél 33 869 21 39, Email ; statsenegal@ansd.sn
Site web : www.ansd.sn ©ANSD/DSECN/DSC/BEC, juin 2020

INDICES DES PRIX DE PRODUCTION DES SERVICES (IPPS)

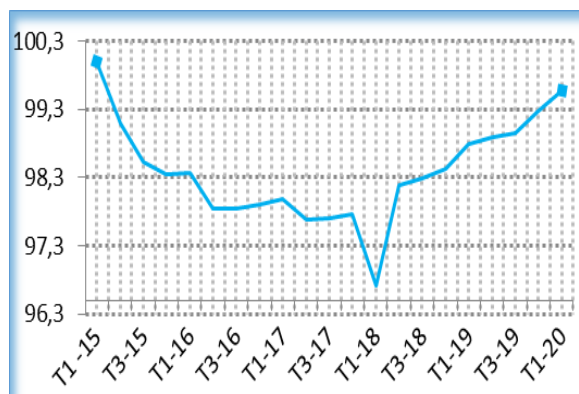
T1 2020

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les indices des Prix de Production des Services (IPPS). Ces indices couvrent les services de transport et d'entreposage, d'hébergement et de restauration, de soutien et de bureau, spécialisés, scientifiques et techniques ainsi que ceux immobiliers. La nomenclature d'activités et de produits (NAEMA rev.1) utilisée est celle des Etats membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). L'échantillon est tiré du répertoire des entreprises de l'ANSD. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par le chiffre d'affaires des entreprises à l'année de base. Les indices sont publiés 60 jours après la fin du trimestre sous revue.

Une augmentation des prix de production des services de soutien et de bureau

Au premier trimestre 2020, les prix de production des services de soutien et de bureau ont progressé de 0,6% en variation trimestrielle. Cette situation est imputable au relèvement des prix de production des services de nettoyage (+4,5%), d'enquête et de sécurité (+0,9%) et de location de véhicules automobiles (+0,5%). Toutefois, les prix de production des services de réservation et voyagistes ont chuté de 2,4% sur la période sous revue. Comparés à ceux du premier trimestre 2019, les prix de production des services de soutien et de bureau se sont relevés de 1,2%.

Graphique 1 : Evolution des prix de production des Services de soutien et de bureau



Un accroissement des prix de production des services d'hébergement et de restauration

Les prix de production des services d'hébergement et de restauration ont enregistré une hausse de 0,2% en rythme trimestriel. Le relèvement simultané des prix de production des services de restauration (+0,3%) et d'hébergement (+0,2%) explique l'évolution observée dans la ladite branche. En référence à ceux du premier trimestre 2019, les prix de production des services d'hébergement et de restauration se sont bonifiés de 0,2%.

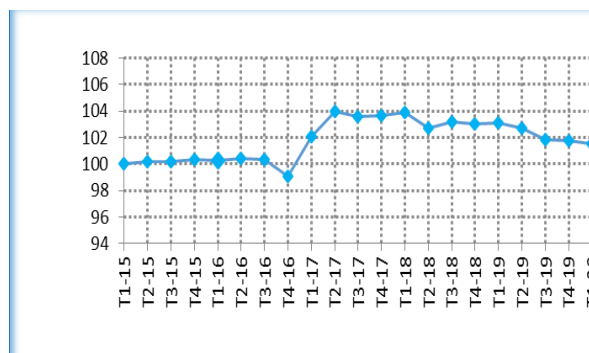
Graphique 2 : Evolution des prix de production des services d'hébergement et de restauration



Une diminution des prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques

Comparés à ceux du trimestre précédent, les prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques se sont repliés de 0,2%. Ce résultat est imputable à la diminution des prix de production des services d'architecture et d'ingénierie (-0,7%). Hormis ces services, les prix de tous les autres sont demeurés inchangés. Rapportés à ceux du premier trimestre 2019, les prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques ont fléchi de 1,5%.

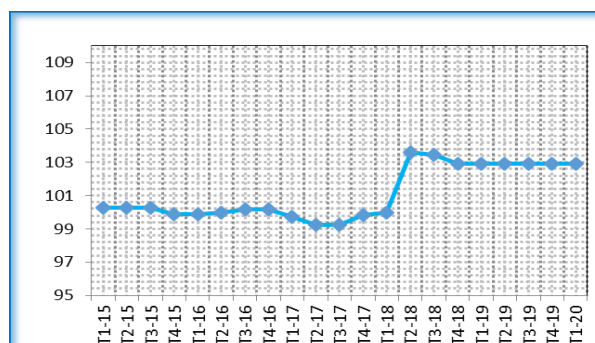
Graphique 3 : Evolution des prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques



Une stabilité des prix de production des services immobiliers

Les prix de production des services immobiliers ont conservé le même niveau observé au trimestre précédent. Ce résultat découle de la stabilité des prix notée dans tous les deux sous-secteurs. Par ailleurs, ils n'ont pas connu de variations sensibles en référence à ceux du premier trimestre 2019.

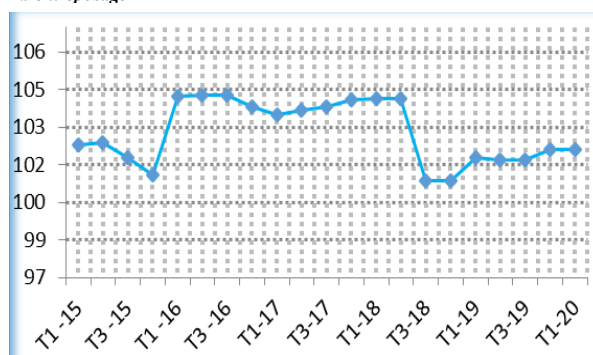
Graphique 4 : Evolution des prix de production des services immobiliers



Une stagnation des prix de production des services de transport et d'entreposage

Les prix de production des services de transport et d'entreposage sont demeurés fixes en variation trimestrielle. Le relèvement des prix des services de transport maritime et côtiers (+0,6%) a été compensé par la baisse de ceux du transport routier de marchandises (-0,1%). Rapportés à ceux du premier trimestre 2019, les prix de production des services de transport et d'entreposage se sont relevés de 0,3%.

Graphique 5 : Evolution des prix de production des services de transport et d'entreposage



ANNEXE

Tableau 1 : Indice des Prix de Production des Services de Soutien et de Bureau (IPPSSB) (Base 100= 2015)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond.	T1-19	T2-19	T3-19	T4-19	T1-20	T1-20/ T4-19	T1-20/ T1-19
Services de location de véhicules automobiles	126	100,7	100,7	101,2	101,5	101,7	0,5	1,0
Services de location de voitures et véhicules automobiles légers	124	100,7	100,7	101,2	101,5	101,7	0,5	1,1
Services de location de camions	2	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Services liés aux ressources humaines	237	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0
Services des agences de placement de main d'œuvre	237	92,2	92,2	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0
Services des agences de réservation et voyagistes	74	90,6	90,6	90,6	90,6	88,4	-2,4	-4,3
Services des agences de voyages	53	86,7	86,7	86,7	86,7	83,7	-3,5	-6,2
Autres services de réservation et services connexes	21	100,3	100,3	100,3	100,3	100,3	0,0	0,0
Enquêtes et sécurité	507	102,1	102,1	102,1	102,1	103,0	0,9	1,6
Services d'enquête, de sécurité et de gardiennage	434	102,5	102,5	102,5	102,5	103,5	1,0	1,9
Services des systèmes de sécurité	51	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Autres services d'enquête et de sécurité	22	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0

Services de nettoyage	56	103,7	105,4	105,4	110,2	110,2	4,5	8,7
Services de nettoyage	51	103,9	105,7	105,7	110,9	110,9	4,9	9,5
Autres services de nettoyage	5	101,8	101,8	101,8	101,8	101,8	0,0	0,0
ENSEMBLE	1000	98,8	98,9	99,0	99,3	99,6	0,6	1,2

Source : ANSD/DSC/BEC

Tableau 2 : Indice des Prix de Production des Services d'Hébergement et de Restauration (IPPSHR)
(Base 100 = T1 2015)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T1-19	T2-19	T3-19	T4-19	T1-20	T1-20/ T4-19	T1-20/ T1-19
Hébergement	765	104,5	104,6	103,8	104,6*	104,8	0,2	0,3
Services d'hébergement	438	103,4	103,7	102,3	103,3*	103,6	0,3	0,1
Autres services d'hébergement	327	105,8	105,8	105,8	106,4	106,4	0,0	0,5
Restauration	235	111,7	111,7	111,7	111,5	111,7	0,3	0,0
Services de restauration	235	111,7	111,7	111,7	111,5	111,7	0,3	0,0
ENSEMBLE	1000	106,2	106,3	105,7	106,2*	106,4	0,2	0,2

Source : ANSD/DSC/BEC

* : données mises à jour

TABLEAU 3 : Indice des Prix de Production des Services Spécialisés, Scientifiques et Techniques (IPSSST)
(Base 100 = T1 2015)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T1-19	T2-19	T3-19	T4-19	T1-20	T1-20/ T4-19	T1-20/ T1-19
PUBLICITE	442	100,1	99,8	99,3	99,4	99,4	0,0	-0,8
Services des agences de publicité	70	100,2	99,3	99,3	99,3	100,2	0,9	0,0
Services de régie publicitaire	341	100,2	99,9	99,2	99,3	99,2	-0,1	-0,9
Autres services de publicité	31	100,1	100,3	100,3	100,5*	99,1	-1,3	-0,9
ETUDES DE MARCHÉ ET SONDAGES	26	105,2	105,2	105,2	105,2	105,2	0,0	0,0
Etudes de marché et sondages	26	105,2	105,2	105,2	105,2	105,2	0,0	0,0
ARCHITECTURE ET ACTIVITES D'INGENIERIE	289	103,5	103,5	103,5	103,2	102,5	-0,7	-1,0
Services d'architecture	67	83,7	83,6	83,6	82,6	79,4	-3,9	-5,2
Services d'ingénierie	222	109,4	109,4	109,4	109,4	109,4	0,0	0,0
ACTIVITES JURIDIQUES	100	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	0,0	0,0
Services juridiques	21	134,4	134,4	134,4	134,4	134,4	0,0	0,0
Services des notaires	79	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
ACTIVITES COMPTABLES	143	108,2	106,6	101,7	101,7	101,7	0,0	-6,0
Etablissement ou vérification de comptes financiers	39	114,9	109,0	91,1	91,0	91,0	0,0	-20,8
Audit/Commissariat aux comptes-certification de dépenses et de factures-	52	94,5	94,5	94,6	94,6	94,6	0,0	0,0
Autres services comptables	52	117,1	117,1	117,1	117,1	117,1	0,0	0,0

ENSEMBLE	1 000	103,1	102,7	101,8	101,8	101,5	-0,2	-1,5
-----------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	-------------	-------------

Source : ANSD/DSC/BEC

* : données mises à jour

Tableau 4: Indice des Prix de Production des Services Immobiliers (IPPSI)
(Base 100 = 2012)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond.	T1-19	T2-19	T3-19	T4-19	T1-20	T1-20/ T4-19	T1-20/ T1-19
Location immobilière et activités sur biens propres	989	103,0	103,0	103,0	103,0	103,0	0,0	0,0
Services de location de logements	896	102,7	102,7	102,7	102,7	102,7	0,0	0,0
Service de location d'autres biens immobiliers, y compris les terrains	93	105,6	105,6	105,6	105,6	105,6	0,0	0,0
Services des agences immobilières	11	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Services d'intermédiation des agences immobilières	11	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Ensemble	1000	102,9	102,9	102,9	102,9	102,9	0,0	0,0

Source : ANSD/DSC/BEC

Tableau 5 : Indice des Prix de Production des Services de Transport et d'Entreposage (IPPSTE) (Base 100= 2012)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond.	T1-19	T2-19	T3-19	T4-19	T1-20	T1-20/ T4-19	T1-20/ T1-19
TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES	186	107,1	106,6	106,6	106,6*	106,5	-0,1	-0,6
Transport routier de proximité de marchandises	45	102,1	100,3	100,3	100,3	100,1	-0,1	-2,0
Transport routier de longue distance de marchandises	120	110,7	110,8	110,8	110,8	110,7	0,0	0,0
Transport international de marchandises	20	97,0	96,6	96,6	96,6*	96,2	-0,5	-0,8
TRANSPORT MARITIME ET COTIERS	22	44,8	44,8	44,8	47,6	47,8	0,6	6,9
Transport maritime de conteneurs	18	33,4	33,4	33,4	36,8	37,1	0,9	11,1
Transport maritime d'autres marchandises	4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
TRANSPORT FERROVIAIRE	70	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0	0,0	0,0
Transports ferroviaire de minerais	28	97,4	97,4	97,4	97,4	97,4	0,0	0,0
Transport ferroviaire de produits alimentaires	11	91,0	91,0	91,0	91,0	91,0	0,0	0,0
Transport ferroviaire de conteneurs	21	75,0	75,0	75,0	75,0	75,0	0,0	0,0
Transport ferroviaire des produits des matériaux de construction	11	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	0,0	0,0
TRANSPORT AERIEN DE FRET ET LANCEMENT SPATIAUX	310	110,7	110,7	110,7	110,7	110,7	0,0	0,0
Service transports aériens de marchandises	310	110,7	110,7	110,7	110,7	110,7	0,0	0,0
TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS	39	75,6	75,3	75,3	84,9	84,9	0,0	12,3
Service transport aérien de passagers	39	75,6	75,3	75,3	84,9	84,9	0,0	12,3

ENTREPOSAGE	67	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Entreposage frigorifique de marchandises	4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Entreposage non frigorifique de marchandises	63	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
SERVICES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	55	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0
Services portuaires	55	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0
SERVICES DE MANUTENTION	138	96,6	96,6	96,6	96,6	96,6	0,0	0,0
Service de chargement et de déchargement de conteneurs	70	103,8	103,8	103,8	103,8	103,8	0,0	0,0
Service de chargement et de déchargement de voitures	5	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Service de chargement et de déchargement d'autres marchandises	63	88,2	88,2	88,2	88,2	88,2	0,0	0,0
SERVICES D'ORGANISATION DE TRANSPORT DE FRET	76	97,1	97,1	97,1	97,1	97,1	0,0	0,0
Service de commissionnaires en douane	7	67,6	67,6	67,6	67,6	67,6	0,0	0,0
Service de transit de fret maritime	54	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Service de transit aérien	15	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	0,0	0,0
SERVICES POSTAL UNIVERSEL	10	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Ramassage et livraison de courrier intérieur	9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
Ramassage et livraison de courrier international	1	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0
AUTRES SERVICES DE COURRIER ET DE DISTRIBUTION	27	128,1	128,4	128,4	128,3	128,3	0,0	0,2
Autres services de courriers et de distribution	27	128,1	128,4	128,4	128,3	128,3	0,0	0,2
INDICE D'ENSEMBLE	1000	101,8	101,7	101,7	102,1	102,1	0,0	0,3

Source : ANSD/DSC/BEC * : données mises à jour

Champ couvert

L'indice des prix de production des services (IPPS) couvre les services destinés à toutes les utilisations : consommations intermédiaires, consommation finale et exportation. Toutefois, du fait de la destination particulière de ces services, qui s'adressent principalement aux entreprises, c'est l'utilisation en consommations intermédiaires qui domine. Les services principalement destinés à la consommation des ménages sont en grande partie déjà couverts par les indices des prix à la consommation (IPC). L'IPPS est un indice calculé au niveau national. Pour ce faire, la collecte des prix est effectuée auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises.

Echantillon

La sélection des entreprises et des services nécessaires au calcul de l'IPPS s'est faite en deux étapes. La première vise à sélectionner les entreprises et la seconde à choisir les services retenus pour chaque entreprise.

La sélection des entreprises est réalisée avec précaution, en raison de celles qui ne font pas totalement de service et qui n'exercent l'activité de service qu'à titre secondaire. Lors de l'échantillonnage des entreprises, c'est le chiffre d'affaires de l'établissement exerçant l'activité de service qui est utilisé et non le chiffre d'affaires total de l'entreprise.

Modalité de tirage de l'échantillon

Dans une branche donnée, les services ne sont pas tous suivis. Seuls les services les plus représentatifs de la branche sont retenus.

Les entreprises sélectionnées sont classées selon les différentes sous-branches. Pour chacune d'elles les services caractéristiques au regard de leur sous-branche d'appartenance sont choisis. Ces services :

- constituent une part importante du chiffre d'affaires de l'entreprise considérée ;
- présentent une certaine stabilité dans le temps pour limiter les besoins de mise à jour de la liste de services ou bien l'impact des effets de qualité liés à l'évolution technologique des services ;
- sont facilement mesurables ;
- présentent un intérêt économique et social.

Pour chaque sous-branche, l'ensemble des services est classé par ordre décroissant selon le chiffre d'affaires et la sélection des services dont la somme cumulée des poids au regard de la sous-branche atteint 90% est effectuée. Les services qui n'ont qu'un faible poids dans le chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon sont exclus.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices est effectué de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires aux indices de sous-branche

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babacar NDIR**

Directeur Général Adjoint : **Allé Nar DIOP**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Muhamed NDIAYE, Ramlatou DIALLO & Mamadou THIOUB.**

Collaborateurs : **Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Awa SEYDI & Amadou SALL**

Diffusion: **El hadji Malick GUEYE**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15